



# Prix de l'Ambassade d'Allemagne

## destiné aux professeurs d'allemand en France

publié le 22/05/2007

L'Ambassade d'Allemagne nous prie d'annoncer la création du :

Prix de l'Ambassade d'Allemagne destiné aux professeurs d'allemand en France

"A l'occasion de la Journée franco-allemande le 22 janvier 2007, l'Ambassadeur d'Allemagne en France, Klaus Neubert, a annoncé la création d'un prix destiné aux professeurs d'allemand en France.

Décernée à partir de 2008, cette nouvelle distinction récompensera un projet particulièrement innovant

- ▶ se traduisant par l'organisation d'un projet ou de manifestations (sous forme d'échanges scolaires par exemple),
- ▶ démontrant une approche particulière de l'enseignant dans la promotion de la langue allemande,
- ▶ illustrant la créativité des cours dispensés par un enseignant du primaire ou du secondaire.

Le lauréat 2008 se verra convié à un voyage d'exception de plusieurs jours outre-Rhin (probablement durant l'été 2008), avec un passage par Berlin pour la remise d'un certificat. Le ministère allemand des Affaires étrangères entend par là « remercier les mérites des professeurs d'allemand et les remercier comme il se doit de leur dynamisme et rappeler le rôle fondamental que jouent les professeurs d'allemand activement engagés dans leur métier. A l'école, dans leurs classes mais aussi lors d'activités en dehors des cours, ils contribuent jour après jour à donner vie au partenariat franco-allemand et à le rendre concret pour les jeunes ».

Pour déposer une candidature :

Les candidats peuvent se présenter sans limite d'âge, à condition d'être en activité. Ils peuvent postuler d'eux-mêmes ou être proposés par un tiers. La demande de candidature doit être motivée par écrit (forme libre, 3 feuilles A4 au maximum).

L'Ambassade recommande également de lui adresser tout document (vidéo, CD-Rom, coupure de presse, etc.) illustrant les activités des candidats en classe ou le projet/la manifestation etc. qu'ils souhaiteront présenter au jury.

Les candidatures doivent être envoyées par écrit (par voie postale ou courrier électronique) avant le 30 juin 2007 à l'adresse suivante :

Ambassade d'Allemagne à Paris - Prix destiné aux professeurs d'allemand en France  
13-15 avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris  
E-mail : [ku-2-dip@pari.auswaertiges-amt.de](mailto:ku-2-dip@pari.auswaertiges-amt.de)

Les candidatures seront examinées par un jury nommé par l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Le lauréat sera informé de sa distinction avant la fin de l'année. L'Ambassade ne retournera pas aux candidats leurs dossiers de candidature.

Pour toute question, veuillez vous adresser au secrétariat de la section culturelle et éducative de l'Ambassade (Mme Kahle) Tél. : 01 53 83 45 39

